



## Les collégiens haut la main !

**Un inventeur blésois, un peu visionnaire et sûrement fou, a servi de base au travail du duo de la classe de 6e5 du collège Robert-Lasneau de Vendôme dans le cadre du Concours départemental Juniors.**

Ce sont **Ambre Brianne** -qui voudrait devenir institutrice ou militaire- et **Nolhan Akkus** -futur vétérinaire- qui ont remporté le challenge du Concours départemental Juniors, sous l'égide du Conseil départemental. Coachés par leur professeur responsable, Fabrice Leroux, ils ont devancé haut la main deux équipes de Sologne à l'issue du scrutin qui jugeait les «devoirs» portant sur «*Les scientifiques célèbres ayant eu une influence sur le Loir-et-Cher*», sujet à traiter sous un angle journalistique.

Cette 14<sup>e</sup> édition du Conseil départemental junior a réuni en la salle Kléber-Loustau du Département, les vingt conseillers départementaux juniors issus des classes de sixièmes des dix collèges sur les trente-sept de Loir-et-Cher, publics et privés, ayant participé aux sélections.

Ils ont tous défendu, avec moult arguments solides, leurs mémoires qui portaient sur des thématiques variées et des personnages divers, de Jean-Eugène Robert-Houdin à Alfred Amour Garnier ou encore «*Des scientifiques fouillent le Loir-et-Cher*», et jusqu'à Léonard de Vinci.

#### «Un vote pour la folie»

Avec une étude complète, documentée, argumentée, précise sur «*Georges Amédée Gauthier (GAG) est-il un visionnaire ou un fou ?*», les collégiens de Robert-Lasneau ont fait revivre ce garagiste blésois, né le 12 mai 1878, qui peut être considéré comme l'inventeur («sans peur», comme il se définissait), de ce qui deviendra le scooter, après bon nombre d'essais sur des machines, du type auto-fauteuil, dont certaines pouvaient même intervenir dans les tranchées pendant la Première Guerre mondiale, ou auto-sauteuse avec des bonds de plus de six mètres en retombant sur ses roues, avant de se suicider d'un coup de ciseau dans la poitrine... Il était connu dans le monde entier. Mais, leur argument final souhaitant «*un vote pour la folie*» a dû vraiment séduire les électeurs.

**Nicolas Perruchot**, président du Conseil départemental, entouré de plusieurs conseillers départementaux, dont **Louis De Redon**, vice-président chargé de l'Environnement, de la Nature, de la Jeunesse et des Sports, et de la directrice académique départementale de l'Éducation nationale, Valérie Baglin-Le Goff, a salué le travail des concurrents et félicité leurs encadrants présents, en les encourageant à sensibiliser les autres collégiens de Loir-et-Cher à participer au prochain concours 2019 dont le thème a d'ores et déjà été arrêté, à savoir «*Les animaux dans le Loir-et-Cher...*».

Précisons que le ZooParc de Beauval ne pourra y participer...